

Quartier Jardin des Plantes

Compte Rendu
Séance du
03/11/2016



Conseil de Quartier



Ordre du Jour :

1. Réhabilitation complète du restaurant universitaire Censier.
(Angle des rues Censier et Geoffroy – Saint - Hilaire).
2. Fermeture du bureau de Poste Austerlitz
3. Réaménagement de la rue Buffon
4. Questions des riveraines et riverains

-
1. Réhabilitation complète du parvis du restaurant universitaire Censier.
(Angle des rues Censier et Geoffroy – Saint - Hilaire).

✚ *Présentation de l'opération : « Résidentialisation du parvis du Centre Censier » par M. Philippe WALLIANG, directeur adjoint du CROUS de Paris.*

Philippe WALLIANG, directeur adjoint du CROUS, explique qu'il s'agit d'un projet de réfection d'un bâtiment à double usage : un restaurant universitaire et des locaux de l'université Paris III Sorbonne. Les travaux visent le renforcement de la sécurité aux abords du bâtiment et porte sur la réhabilitation complète du parvis. Ils se prolongeront par la réfection des façades.

Un autre objectif des travaux est la résidentialisation du bâtiment avec la pose d'une clôture autour du parvis. Les acteurs de l'opération sont :

- le CROUS de Paris en qualité d'affectataire et de maître d'ouvrage,
- le Studio 1984 en qualité de maître d'œuvre, la société ATEVA qui assure le rôle de bureau d'études, d'ordonnancement et de pilotage,
- La société Risque Contrôle qui assure la mission de coordination pour les risques sur la santé.

Les travaux ont démarré fin juillet, la démolition a commencé le 1^{er} août. La réception totale de l'ouvrage est prévue pour janvier 2017.

Monsieur Philippe WALLIANG précise que l'objet de ces travaux est, notamment, d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

✚ *Questions des riveraines et riverains*

Risque présentée par la clôture posée autour du parvis du Centre Censier

Un riverain s'interroge sur le risque que peut présenter la clôture pour les jeunes enfants. Le directeur adjoint du CROUS explique avoir pris ce risque en compte, et fait en sorte que cette clôture ne pose pas de problème pour ce public.

Possibilité d'autres travaux extérieurs sur le site

Des travaux extérieurs au site pourraient avoir lieu.

Coût des travaux

Aucun chiffrage n'a été arrêté concernant le coût des travaux. Monsieur Philippe WALLIANG rappelle néanmoins que le site est la propriété du CROUS. À ce titre, les fonds appartiennent à cet organisme.

Impact du projet sur la vie du quartier

Dominique TIBERI, élu en charge des conseils de quartier, de la caisse des écoles, de la sécurité, et de la prévention s'interroge sur la prise en compte de l'impact du départ des étudiants, avec le transfert de l'université à Nation. Philippe WALLIANG répond que les sites de Jussieu et le Musée national d'Histoire naturelle sont intéressés par l'utilisation des locaux.

Installation de stationnements pour les deux-roues aux alentours du parvis

Philippe WALLIANG retient l'idée d'installer des emplacements pour le stationnement des vélos et autres deux-roues à proximité de la clôture.

Gêne pendant les travaux

Madame Corinne GABADOU, conseillère d'arrondissement en charge de la Petite Enfance et des Politiques familiales réaffirme la gêne occasionnée dans le quartier par les différents travaux en cours et les risques créés, en particulier par les modifications de circulation. Madame Hélène HAUTVAL répond que les nuisances sonores peuvent trouver des solutions, si elles sont signalées. Concernant la circulation, des mesures pour une information continue des riverains, ont été prises.

Inspection du chantier par les services

Madame Hélène HAUTVAL explique que le chantier sera inspecté par les services de la Direction de la Voierie et des Déplacements afin de pallier aux difficultés rencontrées aussi bien par les automobilistes que par les piétons à cause du chantier.

Problème de la saleté de la voirie

Madame Hélène HAUTVAL affirme qu'elle sera vigilante à la propreté de la voirie, et invite les riverains à lui signaler par email (helene.hautval@paris.fr) ou via l'application pour smartphone « dans-ma-rue » tout endroit nécessitant une intervention pour la propreté.

Problème de la durée des travaux privés dans le quartier

Des riverains dénoncent la durée de certains travaux privés dans le quartier et la gêne, ainsi que les problèmes, que cela engendre. Monsieur Dominique TIBERI affirme qu'un signalement a été fait.

Campement sauvage

À la suite des inquiétudes d'un riverain au sujet d'un campement sauvage dans le quartier, Hélène HAUTVAL précise qu'une association travaille pour la mise en œuvre de solutions pérennes.

Destination des travaux

Monsieur Philippe WALIANG explique que l'une des options consiste à transformer le site Censier en résidence universitaire. À ce jour, il n'y a pas d'option définitive et arrêtée.

2. Fermeture du bureau de Poste Austerlitz

Intervenante : Mme Sandrine WAGNER, directrice adjointe des bureaux de Poste Paris Sud.

✚ La fermeture de la Poste Austerlitz, un choix contraint,

Sandrine WAGNER¹, directrice adjointe des bureaux de Poste Paris Sud, rappelle que le 5^{ème} arrondissement compte 4 bureaux de poste. Un relais a aussi été ouvert boulevard de l'Hôpital – Paris 13^{ème}, en même temps que le bureau de poste d'Austerlitz a fermé. Celui-ci était situé dans le 13^{ème} arrondissement au sein de la Gare, le local étant alloué à la SNCF. Du fait des travaux dans la gare, le groupe La Poste a été contraint de rendre le local et une proposition a été faite par la SNCF pour un nouveau contrat, que la Poste n'avait pas les moyens d'accepter.

Un bureau de poste-relais a été ouvert à Campo- Formio, seule solution de remplacement, trouvée actuellement : en effet, aucun partenariat pour distribuer des services de poste dans le 5^{ème} arrondissement n'a pu être conclu avec les commerçants, bien que des pistes soient explorées.

✚ Une solution de remplacement dans l'arrondissement

Mme La Maire affirme qu'une solution pourrait voir le jour avec une association de service à la personne situé dans le 5^{ème} arrondissement. Mme La Maire suggère aussi qu'un partenariat puisse être envisagé avec un gérant de bar.

Sandrine WAGNER évoque la piste d'un kiosque, situé face au Jardin des Plantes. Cette solution pourrait, de l'avis de Mme La Maire, s'avérer excellente, d'autant qu'un nouveau format kiosque est à l'étude, permettant une emprise au sol plus importante.

✚ Une priorité pour la municipalité

Mme La Maire Florence BERTHOUT affirme que ce projet peut constituer une priorité pour l'arrondissement et garantit un soutien politique global pourvu que la Poste travaille de concert avec la municipalité.

Une riveraine se demande quels services exactement sont proposés dans ces kiosques. Sandrine WAGNER répond qu'il s'agit de la distribution des lettres recommandées et leur dépôt, le retrait de colis et leur dépôt, ainsi que l'achat de prêt-à-poster.

Mme La Maire, répondant à une question d'une riveraine à ce sujet, affirme l'importance d'installer une boîte aux lettres à l'angle de la rue Nicolas- Houël et du boulevard de l'Hôpital, en particulier pour faciliter la vie des personnes âgées. Mme La Maire assure que la municipalité assistera La Poste dans ce projet majeur et urgent.

¹ Sous réserve qu'un message comporte vos coordonnées complètes (Nom, Prénom, adresse postale et email) vous pouvez soumettre vos questions ou propositions de remplacement à Madame Ségolène Godeluck à l'adresse : segolene.godeluck@laposte.fr **en indiquant bien l'objet de votre email, afin qu'il soit transmis aux services compétents.**

Mme La Maire propose que le sujet du service postal de proximité que doit assurer La Poste soit à l'ordre du jour d'un prochain conseil de quartier. Mme La Maire affirme la nécessité, pour le service public, d'anticiper une fermeture afin d'y apporter une solution de rechange, à la suite de l'intervention d'une riveraine dénonçant l'impréparation de la fermeture du bureau d'Austerlitz.

3. Réaménagement de la rue Buffon

Madame Hélène HAUTVAL rappelle que ce réaménagement répond à un problème de cheminement des piétons et de sécurisation. Mme La Maire ajoute qu'il existe un problème de moyens pour financer de nouveaux dispositifs.

✚ Présentation du nouveau projet de réaménagement

Madame Magalie CAPPE, cheffe de la 2^{ème} section territoriale de la voirie 5^{ème}, 6^{ème}, 14^{ème} arrondissements présente le nouveau projet de piste cyclable. Celle-ci doit être placée du côté où il n'y a pas de stationnement, le long de l'habitat. L'arrêt de bus est mis en accessibilité. Une file de circulation générale classique est maintenue. Par endroits, l'élargissement du trottoir est prévu. La station Vélib' doit être déplacée. Le devant du complexe scolaire sera réaménagé. Trois ralentisseurs vont être placés sur la voie de circulation générale. Les carrefours vont aussi être traités.

Une riveraine s'inquiète des conséquences de ce réaménagement sur la fréquentation du Jardin et de son bien-fondé du point de vue de la circulation, notamment piétonne.

Madame Corinne GABADOU, conseillère d'arrondissement en charge de la Petite Enfance et des Politiques Familiales exprime son opposition au projet ainsi que celles de plusieurs riverains.

✚ La nécessité d'un consensus

Madame La Maire Florence BERTHOUT répond qu'il n'est pas question de réaliser un projet suscitant un avis négatif général et qu'il s'agit de trouver un accord pour prendre en compte les problèmes réels qui se posent rue Buffon. Pour ce faire, Madame La Maire ajoute qu'il est nécessaire qu'un opérateur public se préoccupe de la situation locale.

Un riverain soulève le problème du manque d'emplacements de stationnement pour les vélos personnels. Hélène HAUTVAL, adjointe à la Maire en charge de la voirie insiste sur la nécessité de maintenir, pour cette raison, la station Velib' place Valhubert. Madame La Maire affirme sa résolution à ce sujet.

Madame La Maire souligne l'importance du problème, soulevé par les riverains, de l'engorgement du stationnement Velib'.

✚ La priorité à la sécurité

Pour conclure, Madame La Maire affirme que la question de la sécurisation est d'importance. À la demande d'un riverain, Madame La Maire ajoute que la prochaine étape est l'organisation de marches exploratoires pour expliquer le projet *in situ*, ainsi que la confection d'un schéma plus clair.

La séance est levée.

Le prochain conseil de Quartier Jardin des Plantes aura lieu le Jeudi 2 Février 2017 à 18h30 en salle Paul Pierrotet, à la Mairie du V^{ème}, 21 place du Panthéon- 75005 paris.